

18

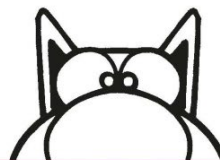
Octobre 2019

De 9h30 à 16h00

L-Évènements

20 rue des loges
35574 Chantepie

Ouvert à tous,
sur [inscription](#)



LE CHAT, LA DIVERSITÉ
ET NOUS



Promouvoir l'égalité femme homme, dans sa pratique professionnelle.

Séminaire interne organisé par la Direccte Bretagne

Matinée

Égalité professionnelle, plan d'actions de la Direccte | Direction, Secrétariat général

Égalité femmes-hommes : grande cause du quinquennat | Gaëlle Abily, Directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité

Mixité au travail : taclons les clichés | Mélissa Plaza, Docteure en psychologie sociale

Après-midi

Égalité de rémunération et contrôle en entreprise | Franck Petit, Professeur des universités

Égalité professionnelle et politiques publiques : accompagner les évolutions des pratiques professionnelles | Séverine Husson & Najat Zouane, Direccte Bretagne

Comportements sexistes et violences sexuelles au travail : identifier, comprendre et savoir réagir | Margaux Collet, Intersections



Au programme

9h30 **Accueil café**

- 10h10 **Plan d'actions égalité professionnelle de la Direccte** | Luc Le Corvec, Secrétaire général
- 10h30 **Égalité femmes-hommes : grande cause du quinquennat** | Gaëlle Abily, Directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité
- 10h45 **Mixité au travail : taclons les clichés !**
Mélissa Plaza, Docteure en psychologie sociale

12h30 – 13h30 **Cocktail déjeunatoire sur place**

13h30 **Atelier**, sur inscription préalable

- **Égalité de rémunération et contrôle en entreprise**
Franck Petit, Professeur des universités
- **Égalité professionnelle et politiques publiques : accompagner les évolutions des pratiques professionnelles**
Séverine Husson & Najat Zouane, Direccte Bretagne
- **Comportements sexistes et violences sexuelles au travail : identifier, comprendre et savoir réagir**
Margaux Collet, Intersections

16h00 **Fin de la journée**

Conférence

« Mixité au travail : taclons les clichés ! » | Mélissa Plaza, Docteure en psychologie sociale

Parler de l'égalité professionnelle femmes-hommes, c'est d'abord **sortir du déni** que la France, n'a plus rien à envier aux autres pays sur ce plan.

Au programme de cette conférence :

- Un **rappel objectif des chiffres** en matière de mixité et de parité dans le monde professionnel en France.
- La question de **l'origine des inégalités** encore observables aujourd'hui dans ce domaine en prenant soin de déconstruire progressivement l'argument biologique pour évoquer celui des **stéréotypes de genre**.
- Décryptage de l'origine de ces croyances et les raisons pour lesquelles **chacun et chacune est susceptible d'être victime ou auteur de discrimination**, souvent même sans s'en rendre compte.

Objectifs :

- **Sensibiliser** aux stéréotypes sexuels en milieu professionnel en déculpabilisant l'audience ;
- **Décrypter** les modes d'influence, conscient et non conscient, des stéréotypes ;
- **Éclairer** sur les conséquences des stéréotypes : sous-performance, doute, discrimination ... ;
- Permettre de **faire le lien** avec sa propre expérience personnelle et/ou professionnelle.

L'ensemble de la conférence s'articule autour de théories scientifiques vulgarisées et d'exemples concrets, et est rendu dynamique par l'outil *Klaxoon* qui permet de prendre part **activement** à l'intervention au travers de quizz, de votes, de messages instantanés ou encore de brainstorm.

Conférence juridique

« Égalité de rémunération et contrôle en entreprise » | Franck Petit, Professeur des universités

Dans le contexte de la mise en place de l'index de l'égalité pesant sur les entreprises de + 50 salariés entre 2019 et 2020, les entreprises doivent s'interroger au titre de l'indicateur sur les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes.

Au programme de cette conférence :

- Une présentation des **éléments constitutifs de la rémunération**.
- Une mise en lumière de quelques **arrêts de jurisprudence utiles pour agir**.

Objectifs :

- Établir une **méthodologie de contrôle** « un salaire égal pour un travail de valeur égale » ;
- **Contrôler l'égalité de rémunération**, aujourd'hui une femme gagne en moyenne 24% de moins qu'un homme.

Le rappel du principe sur « l'égalité de rémunération », explicité dans la convention n°100 de l'OIT de 1951, des dispositions de la loi du 22 décembre 1972 transposées dans le code du travail sont au cœur de cette conférence juridique qui s'adresse aux agents du système d'inspection du travail.

Atelier :

Égalité professionnelle et politiques publiques : accompagner les évolutions des pratiques professionnelles | Séverine Husson & Najat Zouane, Direccte Bretagne

Découvrir les mécanismes à l'œuvre dans le rejet de l'autre et tenter, collectivement, de définir des moyens et des bonnes pratiques pour assurer l'égalité vis-à-vis du public, de nos collègues, et des partenaires institutionnels.

Au programme de cet atelier :

- **Prendre conscience** collectivement de nos représentations, préjugés, et stéréotypes
- **Comprendre** les principaux mécanismes inconscients de la discrimination
- **Agir collectivement** en faveur de l'égalité dans le déploiement des politiques publiques.

Objectifs :

- **Identifier** comment les stéréotypes sociaux se traduisent, de manière automatique, dans notre perception des situations sociales ;
- Permettre de **comprendre** l'influence des stéréotypes dans nos relations avec les autres et susciter une prise de conscience forte (passage du stéréotype à la discrimination) ;
- **Identifier** quelques étapes clés dans la conquête du principe d'égalité ;
- **Connaître**, en tant que fonctionnaire, le raisonnement juridique pour caractériser une discrimination ;
- Permettre de tirer l'ensemble des implications du cadre juridique dans nos action vis-à-vis du public, et en lien avec notre métier/ mission (Droits et devoirs du fonctionnaire) ;
- **Encourager** des actions communes en faveur de l'égalité professionnelle, au travers de bonnes pratiques, en lien avec nos métiers/ missions.

Cet atelier se veut participatif et interactif, en favorisant la liberté d'expression et l'écoute bienveillante, les échanges autour de notre posture, et une projection sur les évolutions de nos propres pratiques professionnelles. Les supports divers, vidéo, outils pédagogiques, cas pratique,... permettront à chacun de participer à son rythme.

Atelier

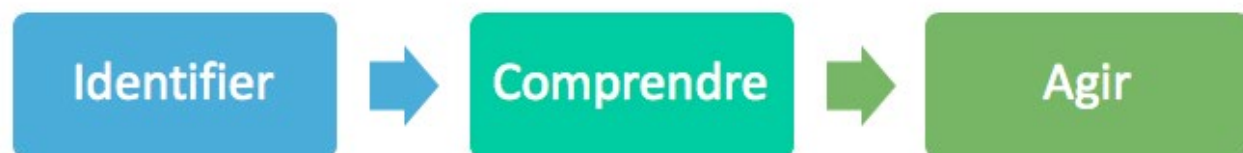
Comportements sexistes et violences sexuelles au travail : identifier, comprendre et savoir réagir

Margaux Collet, Intersections

Comportements sexistes et violences sexuelles au travail, **mieux les connaître pour les faire disparaître.**

Au programme de cet atelier :

- Les **différentes formes** de violences sexistes et sexuelles au travail ;
- Un rappel du **cadre réglementaire** : droits et devoirs du fonctionnaire, sanctions disciplinaires et pénales ;
- **L'ampleur du sexisme** , en prendre conscience et en comprendre les causes ;
- Une mise en situation pour intégrer des mécanismes permettant de **faire évoluer sa pratique professionnelle** : repérer les signaux d'alerte, mesurer les conséquences sur la victime et identifier la stratégie de l'agresseur.



Objectifs :

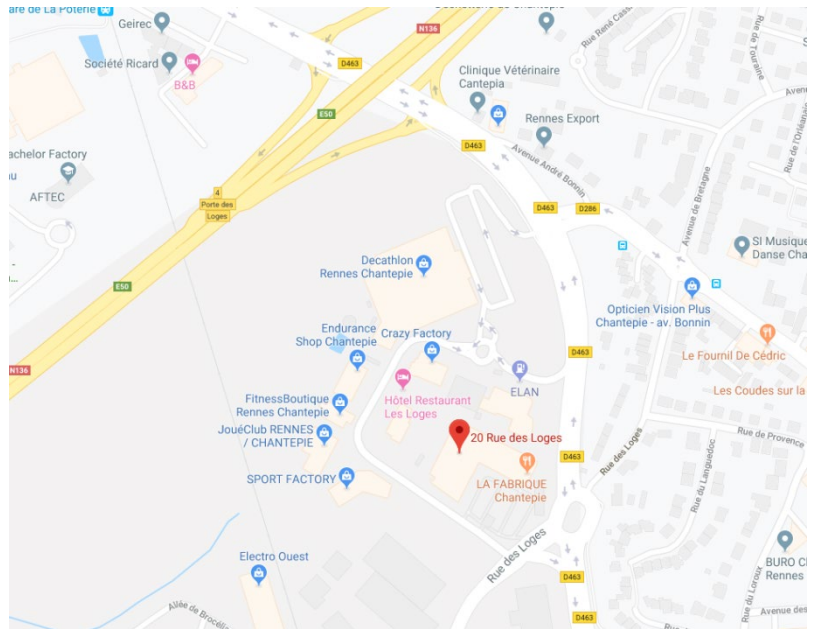
- **Identifier** : Sexisme, de quoi parle-on ? Les violences sexistes et sexuelles au travail ainsi que le cadre légal afférent.
- **Comprendre** : Approfondir ses connaissances.
- **Agir** : Détecter et prévenir les violences sexistes et sexuelles.

Cet atelier se veut dynamique, participatif et interactif. Au cours de l'après-midi quizz, vidéo, étude de cas et de nombreux échanges.

Comment accéder ?

Adresse :

Bâtiment TALENZ
20 rue des Loges
35135 Chantepie
02 23 45 22 45



- Pour un guidage GPS :
 - Entrer l'adresse « [Rue du moulin à Chantepie](#) », car l'adresse 20 rue des loges n'est pas encore active
- En voiture :
 - par la rocade, prendre sortie « [Porte des loges](#) »
- En transport en commun :
 - [Depuis la gare](#) :
 - **Bus C1** | Direction Chantepie | Arrêt « [Les loges](#) » (Durée 15')
 - [Depuis la Direccte](#) :
 - **Bus C1** | Arrêt « [Cesson – Hôpital privé](#) », Direction Chantepie | Arrêt « [Les loges](#) » (Durée 40')

Où stationner ?

Parking privé aérien sur le toit du magasin « Intersport »

- Accès par la rampe située à l'arrière de l'Intersport à droite.



Le stationnement est **strictement interdit** sur le parking d'Intersport

Notes

[illegible]